

A propos de la distribution des livres au lycée

La distribution des livres est commencée au lycée, depuis le lundi 7 septembre. A ce propos, nous attirons l'attention des parents d'élèves sur les faits suivants :

Nous regrettons de n'avoir pas été en mesure de commencer cette distribution plus tôt, afin que tout soit terminé pour le jour de la rentrée. Mais cela n'est pas notre faute si les listes d'élèves par division ne nous sont pas parvenues en temps voulu.

Sans doute, l'administration du lycée a-t-elle de son côté des difficultés du fait de l'organisation pédagogique extrêmement complexe.

En tout état de cause, la Caisse des Ecoles se refuse à endosser des responsabilités qui ne sont pas les siennes.

Des commandes de livres nous sont faites seulement quatre jours avant la rentrée.

Peut-être les professeurs attendaient-ils la parution d'ouvrages nouveaux correspondant aux programmes réformés, des réformes dont on se demande avec curiosité quand elles prendront fin.

Mais là encore, les retards dans les livraisons ne pourront être imputables à la Caisse des écoles.

Les parents d'élèves doivent savoir que 140 familles n'ont pas encore, à ce jour, restitué les ouvrages prêtés l'an dernier. De telles négligences sont inconcevables.

Naturellement, les livres ne seront pas renouvelés à ceux qui n'auraient pas restitué les anciens.

Il est demandé aux enfants ou aux parents de s'informer, pour ceux qui ne seraient pas bien fixés sur leur affectation, non auprès de la Caisse des écoles qui n'assume qu'un rôle de distribution, mais auprès des services compétents du lycée.

Afin de faciliter la tâche complexe du bureau des écoles, nous demandons aux enfants ou à leur famille de respecter rigoureusement les jours et heures de distribution des livres.

Ces renseignements sont parus dans la presse et sont affichés à la porte de la bibliothèque où se fait la distribution.

Nous recommandons aux enfants, comme toujours, d'avoir soin de leurs livres, de les couvrir solidement, afin que ceux-ci puissent servir plusieurs années.

Chaque élève reçoit des livres et des cahiers pour une valeur variant de 10.000 à 25.000 AF.

Le seul lycée a nécessité, cette année, douze millions d'anciens francs pour l'équipement en livres et fournitures.

Le capital en livres de la Caisse des écoles est la propriété de tous. Ce bien commun exige le respect de chacun.